



RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

avant conversion (2008)

EBE = 221 428 €

EBE / Produit Brut = 40%

Charges de structure / charges totales = 56 %

Amortissement : 110 000 € / an

DPU : 64 070 €

Prime à l'herbe : 15 200 €

RÉSULTATS ÉCONOMIQUES

en conversion (2009/2010)

EBE = 264 705 €

EBE / Produit Brut = 49%

Charges de structure / charges totales = 62 %

Amortissement : 101 000 € / an

DPU : 63 179 €

Aide à la conversion : 45 000 €

EBE Prévisionnel 2010/2011 = 290 000 € avec 5 mois en lait bio certifié.

Les marchés de la filière biologique

En France et depuis 1999, le marché des produits biologiques, avec une croissance de plus de 10% par an, progresse de manière exponentielle. Aujourd'hui, la demande est supérieure à l'offre dans toutes les productions : lait, céréales, viandes, fruits et légumes...

Les cours biologiques en 2010/2011

Lait

Lait standard : 410 à 430 € les 1000 litres

Lait à Comté bio : 500 à 550 € les 1000 litres

Céréales

Triticale : 280 à 290 €/t

Avoine : 200 à 210 €/t

Féverole et pois : 305 à 325 €/t

Maïs grain : 310 à 330 €/t

Blé panifiable : 360 à 380 €/t

Viande

20 à 30 % de plus qu'en conventionnel



La certification

Produire en bio nécessite le contrôle annuel par un organisme certificateur.

Six organismes sont agréés pour la certification biologique.

Ce contrôle annuel peut être complété par un ou plusieurs contrôles inopinés et des prélèvements sur produits.

Après une période de conversion de 2 ans (3 ans pour les cultures pérennes), les produits sont certifiés et peuvent être commercialisés dans la filière biologique.

Pour plus de renseignement, contactez votre technicien Chambre d'Agriculture ou Interbio.

Réussir sa conversion en lait bio

750 000 litres avec de l'herbe



Exemple du GAEC d'Argirey

Descriptif de l'exploitation avant conversion (2007)

3 UTH

308 ha de SAU dont :

205 ha de pâtures/prairies temporaires

113 ha de SCOP

119 vaches laitières montbéliardes

702 695 litres de quotas laitier

Collecte et valorisation : Entremont en gruyère

Descriptif de l'exploitation en conversion (2010)

3 UTH + 1 apprenti avec projet d'installation

308 ha de SAU dont :

100 ha de pâture

145 ha de prairies temporaires (5 ans)

63 ha de SCOP

126 vaches laitières montbéliardes

748 000 litres de quotas laitier

Collecte et valorisation : Entremont en gruyère puis bio à partir de novembre

Historique

1963 : (4 UTH) Installation des grands parents avec leurs parents

1968 : (3 UTH) Installation de Pierre + départ des grands-parents en retraite

1977 : (3 UTH) création du GAEC

1981-1995 : (4 UTH) installation de Frédéric, Nicolas et Ismaël et 2 départs en retraite (parents)

1996 : volonté d'une valorisation laitière en comté + arrêt de la production de taurillons

2002 : CTE = arrêt betterave fourragère + augmentation de la surface en herbe (180ha)

2005-2007 : passage de 4 associés à 2 associés

2009 : installation de Laurent + début de conversion en bio.

Outils de production

1963 : 90 ha

1972 : Bâtiment VL stabulation libre à logettes (84 places) + salle de traite roto tandem

1981 : Achat de la ferme (68ha + anciens bâtiments)

1985 : Construction d'un bâtiment pour les génisses et taurillons + création d'un atelier taurillon avec les veaux de l'exploitation

1988 : 220 ha

1991 : Agrandissement du bâtiment VL de 40 places + création nouvelle salle de traite en épi (16 places)

1993 : 336 ha

1995 : Construction d'un bâtiment de stockage, d'une nurserie + mise aux normes des bâtiments et fosse + ajout de 4 postes en salle de traite

1997 : 308 ha Diminution volontaire de la surface (terrain éloigné) pour une meilleur organisation



Contacts techniciens:

Alice Dousse technicienne Grandes cultures à Interbio 06 78 89 55 47

alice.dousse@franche-comte.chambagri.fr

Luc Frèrejean référent Grandes Cultures pour la Chambre Régionale d'Agriculture 03 84 35 14 14

luc.frerejean@haute-saone.chambagri.fr

Roland Sage technicien Chambre d'Agriculture du Jura 03.84.35.74.57

Roland.sage@jura.chambagri.fr

Les motivations pour un passage en bio :

Nous avons déjà passé un cap en 2002 avec la transformation en système herbagé. Ainsi, les animaux étaient menés de manière extensive et soignés en homéopathie. En gruyère, l'interdiction de fourrage enrubanné est une difficulté qui disparaît sous le cahier des charges bio.

De plus, en grandes cultures, nous avons le sentiment de marcher sur la tête et de travailler pour les fournisseurs d'intrants. Nous étions devenus des ouvriers spécialisés des grandes firmes de l'agro-chimie.



Les craintes :

- L'enherbement des parcelles en grande culture.
- La maîtrise sanitaire d'un grand troupeau

Les pratiques culturales

Préparation du sol :

Charrue + covercrop à disque pour retourner les prairies ou les parcelles trop sales

Charrue + herse rotative avant implantation du blé
Semis de prairies : Semis à la volée + herse étrille en combiné

Semis de céréales :

- maïs : 95 000 grains/ha
- blé : 440 grains/m² (≈ 200 kg)
- triticale/pois : 370 grains/m² de triticale/8 grains/m² de pois (≈ 200 kg)
- orge/avoine : ≈ 200 kg/ha (2 avoines pour 3 orges)
- seigle : 280 grains/m² (≈ 110 kg)

Une partie du seigle et de l'orge avoine sont des semences fermières.

Techniques de désherbage :

Herse étrille et binage en prestation
 En 2010, aucun passage pour cause de "loupé"

Pratiques d'élevage :

Insémination de toutes les vaches + 2 taureaux après 4 retours de chaleur
 Age de vêlage : 28 mois
 Vêlage : toute l'année sauf de juin à août

